

Fiche de poste **Directeur/Directrice du Centre des Humanités**

Le Directeur/la Directrice du Centre des Humanités porte au nom du Directeur de l'établissement la mission de mettre en œuvre la politique de formation en Humanités de l'établissement.

Il/elle est également chargé(e) de piloter et de mettre en œuvre la politique art et culture de l'établissement, en collaboration avec les autres entités concernées.

Il/elle est sous l'autorité directe du Directeur de l'établissement qui peut lui donner délégation pour certains des actes nécessaires à la gestion des formations et des moyens dont il a la charge.

Il/elle est responsable de la gestion des moyens (personnels, locaux, budget, équipement) qui lui sont confiés par l'établissement pour la réalisation de ses missions.

Il/elle peut déléguer une partie des missions dont il/elle a la charge aux personnels placés sous son autorité.

Il/elle a autorité sur les personnels BIATSS affectés au Centre des Humanités, ainsi que sur les enseignants et enseignants-chercheurs qui y sont affectés pour ce qui relève de leur service d'enseignement et des missions relevant du Centre.

Il/elle propose au Directeur de l'établissement le service d'enseignement des enseignants et enseignants-chercheurs affectés au Centre.

Il/elle préside le conseil et les jurys spécifiques du Centre.

Il/elle est membre du comité de direction de la formation.

Il/elle est membre du comité culture.

Ses missions :

Objectifs

La mission de formation du Centre des Humanités est définie dans la note de cadrage « Politique de formation en Humanités, EPS et Documentation », approuvée par le CA le 25 juin 2015. Celle-ci précise que le Centre :

- veillera à la cohérence des modules et parcours ayant les sept compétences clés du référentiel de compétences transversales comme cible principale (objectifs visés, modalités pédagogiques, évaluations correspondantes) ;
- animera les réflexions pour la construction et l'évolution des enseignements correspondants, avec les autres entités de formation ;
- organisera avec chaque département de spécialité les activités pédagogiques correspondantes, à l'exclusion de celles concernant l'EPS et la Documentation, qui seront respectivement confiées au Centre des Sports et au Service Commun de la Documentation ;
- se structurera et s'organisera en fonction de cette mission, tant en interne que dans ses relations avec les autres entités de formation ;
- disposera des ressources (dotations horaires et budget) nécessaires.

Le Directeur/la Directrice du Centre développe une stratégie pédagogique dans le cadre plus global de la politique formation de l'établissement et dans le respect du règlement des études commun (REC), en pilotant et animant les équipes pédagogiques et les enseignants placés sous son autorité.

18/05/2017

Il/elle favorise la réussite et l'insertion des étudiants dans le respect des objectifs de formation en termes d'acquisition de compétences et de connaissances.

Il/elle pilote les activités de l'établissement dans le domaine des arts et de la culture (à destination des étudiants, du personnel et du public extérieur), en collaboration avec les autres entités de l'établissement concernées, notamment le Service Commun de la Documentation, chargé de promouvoir la culture scientifique et technique, et la Direction de la Communication.

Il/elle rend compte auprès du conseil du Centre, des instances statutaires et de la Direction de l'établissement de la réalisation des missions et de l'usage des moyens qui lui sont confiés.

Organisation de la scolarité

Le Centre des Humanités collabore avec les autres entités de formation de l'établissement pour la bonne réalisation des objectifs transversaux fixés dans la politique de formation de l'établissement (formation en humanités, éducation physique et sportive, recherche documentaire, développement durable, formation à et par la recherche, responsabilité sociale et environnementale...).

Il gère tous les éléments de la scolarité du domaine de formation dont il a la responsabilité (inscriptions pédagogiques et ventilation dans les groupes en ce qui concerne les EC à choix, saisie des notes, organisation de jurys...), en coordination avec les Départements concernés, le service de la scolarité, les services sociaux et l'infirmerie si nécessaire.

Le Directeur/la Directrice du Centre, organise, gère et atteste, dans le respect des règles fixées par l'établissement, le service des enseignants affectés à son Centre, les heures d'enseignement effectuées dans le domaine de formation des Humanités par des enseignants rattachés à d'autres entités de l'établissement, ainsi que les heures dédiées aux sections Arts-Etudes (Musique Etudes, Théâtre Etudes, Arts Plastique Etudes, Danse Etudes).

Relations avec l'extérieur

Il/elle organise la communication auprès de différents publics pour supporter les missions précédentes, y compris les activités des sections Arts-Etudes, en lien avec la Direction de la Communication.

Il/elle représente le Centre et les personnes qui y travaillent (enseignants, BIATSS, élèves...) au Comité de Direction de la Formation, pour contribuer à la définition et au pilotage de la politique de formation de l'établissement.

Gestion du Centre

Le Directeur/la Directrice du Centre prépare le budget du Centre et suit sa réalisation avec les services concernés de l'établissement.

Il/elle établit les besoins en personnels dans le cadre des campagnes emploi, en lien avec le conseil du Centre ainsi qu'avec les autres structures de formation et de recherche.

Il/elle travaille avec les services d'appui aux missions pour les questions relevant de la gestion des locaux, des équipements, de la sécurité, des risques psycho-sociaux et de la santé des personnels et des étudiants.

Eric Maurincomm

 Le Directeur

Le Directeur de l'INSA Lyon